

Cérémonie

Hommage aux Harkis



De nombreuses autorités avaient fait le déplacement.

Lundi, devant la stèle inaugurée le 22 juin 1922 dans le jardin public situé à proximité de l'hôtel de la sous-préfecture a eu lieu, avec le concours d'une foule importante, la cérémonie en hommage aux Harkis.

Cette année elle était rehaussée par la présence d'une section d'honneur constituée par un détachement de Fusiliers marins commandos (FMC) et son drapeau ainsi que par les drapeaux d'une vingtaine d'associations d'anciens combattants.

Après que les honneurs aient été rendus au drapeau des Fusiliers marins, les autorités civiles et militaires ont procédé à un dépôt de gerbes, à savoir dans l'ordre: MM. Laurent Carrié, sous préfet de Largentière, représentant Jean-Yves Latournerie, préfet de l'Ardèche; Bernard Bonin,



Instant de recueillement.

vice-président du conseil général, représentant Pascal Terrasse, président du conseil général; Jean-Claude Flory, député-maire de Vals les Bains, et Jean-Roger Durand, conseiller général, maire de Largentière; Contre-amiral Pierre Martinez, commandant des Fusiliers marins commandos et Mohamed

Mousslim, président de l'association régionale des Harkis et de leurs enfants.

A l'issue du dépôt de gerbes, M. Laurent Carrié a lu le message de M. le Ministre délégué aux Anciens combattants. La cérémonie devait s'achever par une réception à l'hôtel de la sous-préfecture.

G. M